

FONDS D'INTERVENTION RÉGIONAL (FIR)

TRANSFORMER LA SANTÉ DANS LES TERRITOIRES

RAPPORT D'ACTIVITÉ FIR 2024
ARS NORMANDIE



SOMMAIRE



4 | C'est quoi le FIR ? Le Fonds d'intervention régional (FIR)

5 | Orientations en Normandie Les orientations du FIR en 2024

6 | La mise en œuvre du FIR en 2024

Orientation n°1 : Renforcer les actions en faveur de l'accès aux soins de proximité et aux accompagnements

Orientation n°2 : Renforcer les actions en faveur de la santé mentale

Orientation n°3 : Développer la prévention et promotion de la santé à travers des actions de prévention en lien avec les déterminants de santé et plus particulièrement en matière de nutrition, addiction, cancer, pratiques sportives et santé des jeunes

Orientation n°4 : Réduire les inégalités et répondre aux besoins des publics spécifiques

Orientation n°5 : Mettre en œuvre la feuille de route en matière d'attractivité des métiers

Orientation n°6 : Déployer la feuille de route en matière de transition écologique

Orientation n°7 : Accompagner la transformation et la performance de l'offre sanitaire et médico-sociale

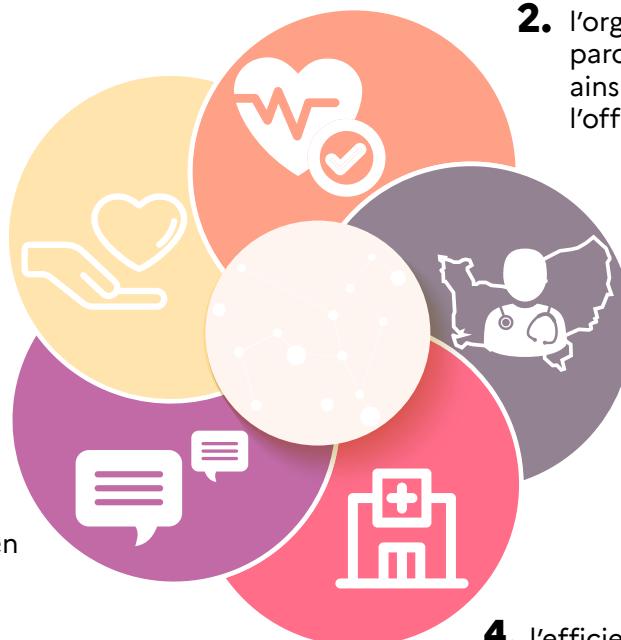
C'EST QUOI LE FIR ?

LE FONDS D'INTERVENTION RÉGIONAL (FIR)

Le Fonds d'intervention régional (FIR) a été créé en 2012 avec pour objectif de donner aux Agences régionales de santé (ARS) **une plus grande souplesse dans la gestion d'une partie de leurs crédits** au service d'une stratégie régionale de santé transversale afin de construire des **solutions propres à leur territoire**.

Le FIR s'articule autour de 5 missions :

- 1.** la promotion de la santé et la prévention des maladies, des traumatismes, du handicap et de la perte d'autonomie



- 5.** le développement de la démocratie en santé

- 2.** l'organisation et la promotion de parcours de santé coordonnés ainsi que la qualité et la sécurité de l'offre sanitaire et médico-sociale

- 3.** la permanence des soins et la répartition des professionnels et des structures de santé sur le territoire

- 4.** l'efficience des structures sanitaires et médico-sociales et l'amélioration des conditions de travail de leurs personnels (contrats locaux d'amélioration des conditions de travail)

Les ressources du FIR sont constituées d'une dotation :

- de l'Etat ;
- des régimes obligatoires de base de l'Assurance Maladie ;
- et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

L'ARS choisit les actions et les expérimentations pouvant bénéficier du FIR. Ces actions / expérimentations s'inscrivent dans un Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM), une convention pluriannuelle ou annuelle avec le porteur de projet. Le FIR est un des vecteurs financiers de la stratégie régionale de santé et du Projet régional de santé.

ORIENTATIONS EN NORMANDIE

LES ORIENTATIONS DU FIR EN 2024

L'Agence régionale de santé Normandie mobilise le FIR comme un **véritable levier au service de la stratégie régionale de santé**. Au-delà de la stratégie régionale, l'ARS doit aussi financer des actions et dispositifs liés aux obligations de service public, notamment la permanence des soins et les missions d'intérêt général. Ces actions ont représenté 137,3 M€.

L'année 2024 marque la première année de **mise en œuvre du Projet régional de santé (PRS) 2023-2028**. Les 12 priorités d'action ([en savoir plus ici](#)) identifiées ont ainsi guidé les orientations du FIR 2024.



CHIFFRES CLÉS

262,1 M€
engagés

263,5 M€
versés

au titre du FIR en 2024

Pour déployer les 12 priorités d'action du PRS 2023-2028, l'ARS Normandie a fixé **7 grandes orientations stratégiques** pour la mobilisation du Fonds d'intervention régional en 2024 :

- 1.** renforcer les actions en faveur de l'accès aux soins de proximité et aux accompagnements ;
- 2.** renforcer les actions en faveur de la santé mentale ;
- 3.** développer la prévention et promotion de la santé à travers des actions de prévention en lien avec les déterminants de santé et plus particulièrement en matière de nutrition, addiction, cancer, pratiques sportives et santé des jeunes ;
- 4.** réduire les inégalités et répondre aux besoins des publics spécifiques ;
- 5.** mettre en œuvre la feuille de route en matière d'attractivité des métiers ;
- 6.** déployer la feuille de route en matière de transition écologique ;
- 7.** accompagner la transformation et la performance de l'offre sanitaire et médico-sociale.

LA MISE EN ŒUVRE DU FIR EN 2024

ORIENTATION N°1 : Renforcer les actions en faveur de l'accès aux soins de proximité et aux accompagnements

Notre région est marquée par des **disparités territoriales fortes**. C'est pour cela que l'une des orientations pour la mobilisation du Fonds d'intervention régionale répond à un objectif de **maintien et de renforcement de l'accès aux soins et aux accompagnements** dans les territoires.



CHIFFRE CLÉ

En 2024, l'ARS Normandie a mobilisé :

14,9 M€

pour l'orientation n°1

Accès aux soins : zoom sur les projets réalisés



Le développement de l'aller-vers dans les territoires

Dans le cadre du plan « France ruralités » et du plan « Pour des situations concrètes d'accès aux soins dans les territoires », l'ARS Normandie a lancé fin 2023 un **appel à projets pour expérimenter sur 3 ans une première vague de projets de médicibus dans les territoires ruraux caractérisés par des difficultés d'accès aux soins**.

L'objectif : mettre en place un **dispositif d'aller-vers** via une offre de médecine générale et / ou de spécialité itinérante, destinée à permettre de réinsérer en priorité les **patients sans Médecin traitant** dans un parcours de soins.



En 2024, 5 médicibus ont été lancés



Mobilisation FIR :
393,65 K€



[en savoir plus ici](#)



Le territoire normand 100 % couvert par un Service d'accès aux soins (SAS)

Le Service d'accès aux soins est un **service d'orientation de la population dans son parcours de soins**.

L'objectif : mieux répondre à la **demande des soins vitaux, urgents et non programmés** de la population partout et à toute heure grâce à une chaîne de soins visible et coordonnée entre **les acteurs de santé, hospitaliers et libéraux**, d'un même territoire.



En 2024, 6 SAS sont en fonctionnement



Mobilisation FIR :
3 176,6 K€



[en savoir plus ici](#)



mission 1



mission 2



mission 3



mission 4

[voir le détail page 4](#)



Le déploiement de la téléexpertise

L'ARS Normandie a lancé en 2024 deux Appels à manifestation d'intérêt (AMI) :

- un AMI pour accompagner les projets médicaux s'appuyant sur une **offre de téléexpertise coordonnée dans les spécialités en tension** ;
- un AMI destiné à poursuivre l'accélération du **développement de téléconsultations** au profit des populations en **zones isolées ou en quartier prioritaire de la ville**.

L'objectif : répondre aux nombreux défis épidémiologiques (augmentation du nombre de patients souffrant de maladies chroniques, vieillissement de la population...) et démographiques auxquels fait face le système de santé aujourd'hui.



En 2024, 10 projets ont été accompagnés



Mobilisation FIR :
406 K€



[en savoir plus ici](#)



Le déploiement de l'accès aux soins somatiques pour les personnes en situation de handicap

Le déploiement de l'accès aux soins somatiques pour les personnes en situation de handicap vivants à domicile ou accueillis en Etablissements médico-sociaux (ESMS) est possible selon **2 modalités en Normandie** : des **dispositifs d'aller-vers** et des sites spécialités de **consultations dédiées**.

L'objectif : répondre aux besoins non couverts ou difficilement couverts des personnes en situation de handicap pour des **soins non liés à leur handicap**.



En 2024, 6 dispositifs de consultations dédiées ont été renforcés, 3 dispositifs mobiles dentaires accompagnés, 1 dispositif de consultation pluridisciplinaire mis en place



Mobilisation FIR :
1 949,6 K€



[en savoir plus ici](#)



L'accompagnement de l'inclusion en milieu scolaire

L'école Arc en Ciel de Vernon (Eure) a bénéficié d'un accompagnement financier par l'ARS Normandie pour le financement d'un temps plein d'**Éducateur spécialisé** et de **matériel adapté** aux besoins des enfants. Il s'agit d'une action expérimentale qui fera l'objet d'une évaluation.

L'objectif : constituer un binôme professeur des écoles / éducateur spécialisé afin de **pouvoir intervenir rapidement** auprès d'élèves en difficulté et sensibiliser les enseignants, les accompagnants d'élèves en situation de handicap, le personnel de l'école et les autres élèves.



Mobilisation FIR :
20,8 K€



[en savoir plus ici](#)



ORIENTATION N°2 : Renforcer les actions en faveur de la santé mentale

La santé mentale constitue plus que jamais une priorité de santé publique, tant est difficile la situation des personnes vivant avec des troubles psychiques. Pour faire face à la **demande de soins et d'accompagnement en constante augmentation**, la mobilisation en 2024 du Fonds d'intervention régionale a permis d'accompagner les actions contractualisées dans le cadre des Projets territoriaux de santé mentale (PTSM).



CHIFFRE CLÉ

En 2024, l'ARS Normandie a mobilisé :

8,4 M€
pour l'orientation n°2

Santé mentale : zoom sur les projets réalisés



La santé mentale au cœur
des enjeux normands

Dans le cadre des **Projets territoriaux de santé mentale (PTSM)**, plusieurs actions ont été accompagnées :

- financement des **Maisons des adolescents** ou antennes pour chaque territoire de PTSM ([en savoir plus ici](#)) ;
- accompagnement des dispositifs de **prévention de suicide** : associations d'écoute, dispositif Vigilans, formation des professionnels sur la crise suicidaire ([en savoir plus ici](#)) ;
- **formations de formateurs aux premiers secours en santé mentale** au sein des Universités normandes ([en savoir plus ici](#)) ;
- **formation de secouristes en santé mentale** ([en savoir plus ici](#)).

L'objectif : poursuivre l'accompagnement de dispositifs de prévention du suicide afin de **sensibiliser et prévenir les publics** (la région Normandie fait partie des régions les plus impactées en termes de mortalité par suicide).



En 2024, les 3 Universités normandes ont été accompagnées pour la formation de formateurs aux premiers secours en santé mentale



Mobilisation FIR :
8,47 M€



[en savoir plus ici](#)



mission 1



mission 2



mission 3



mission 4

[voir le détail page 4](#)

ORIENTATION N°3 : Développer la prévention et promotion de la santé à travers des actions de prévention en lien avec les déterminants de santé et plus particulièrement en matière de nutrition, addiction, cancer, pratiques sportives et santé des jeunes

L'action sur les déterminants de santé passe d'abord par un renforcement de l'offre de prévention et de promotion de la santé au plus près des usagers dans les territoires.



CHIFFRE CLÉ

En 2024, l'ARS Normandie a mobilisé :

35 M€

pour l'orientation n°3

Prévention et promotion de la santé : zoom sur les projets réalisés



Le renforcement des Maisons sport-santé (MSS)

Le déploiement de la **pratique d'activité physique et sportive** a été désignée comme « grande cause nationale 2024 ». **Les Maisons sport-santé** permettent à tous les publics d'être pris en charge et accompagnés conjointement par des professionnels de la santé et du sport, afin de suivre un **programme sport-santé** personnalisé qui répond à leurs besoins et leur permet de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.

L'objectif : contribuer à la **prévention et à la prise en charge** des maladies chroniques, des risques de chute, des troubles cognitifs et des syndromes de dépression ou d'anxiété, améliorer l'équilibre, la musculation, les fonctions cognitives et physiques...



En 2024, 20 Maisons sport-santé financées, dont une nouvelle qui a vu le jour



Mobilisation FIR :
466 K€
(renforcement)



[en savoir plus ici](#)

A noter : dans la continuité, l'ARS Normandie a lancé 2 AMI :

- un AMI publié pour déployer des programmes nutrition auprès des jeunes, notamment en milieu scolaire (7 projets retenus) - mobilisation FIR supplémentaire de 54,4 K€ ;
- un AMI publié pour la promotion de l'activité physique de la santé des personnes accueillies en ESMS (sélection de 23 projets) - mobilisation FIR de 158, 5 K€.



mission 1



mission 2



mission 3



mission 4

[voir le détail page 4](#)



Le développement des Compétences psycho-sociales (CPS)

L'offre de **formation aux compétences psycho-sociales des professionnels** intervenant auprès des jeunes a été renforcée dans les cinq départements normands.

■ **L'objectif :** développer les compétences psycho-sociales chez les enfants et les jeunes.



En 2024, 24 formations CPS ont été dispensées auprès d'environ 360 professionnels intervenant auprès de jeunes



Mobilisation FIR :
116 K€



[en savoir plus ici](#)



Le lutte contre les addictions, la formation au Repérage précoce et intervention brève (RPIB)

Le déploiement de la **formation au Repérage précoce et intervention brève (RPIB) pour les substances** telles que l'alcool, le tabac, et le cannabis a été renforcé par l'intégration d'un module facultatif, dans la **formation initiale des Médecins généralistes** à l'Université de Rouen.

■ **L'objectif :** doter les futurs Médecins des compétences nécessaires pour **intervenir précocement auprès des patients.**



En 2024, 363 professionnels ont été formés lors des 46 sessions de formation organisées



Mobilisation FIR :
82,8 K€



[en savoir plus ici](#)



La prévention des cancers et l'accès à l'offre de diagnostic

L'ARS Normandie a lancé :

- un Appel à projets (AAP) pour soutenir les projets d'investissement de remplacement d'installation des établissements de santé et cabinets libéraux (7 projets retenus) ;
- un AAP pour lutter contre les cancers de mauvais pronostic et améliorer l'accès à l'offre d'imagerie médicale et de médecine nucléaire.

■ **L'objectif :** améliorer le dépistage du cancer du sein.



En 2024, l'achat d'un TEP SCAN et de 2 IRM ont pu être financés pour des établissements ayant répondu à l'AAP



Mobilisation FIR :
6 937,7 €



[en savoir plus ici](#)

7 projets de remplacement d'installation ont également été validés



mission 1



mission 2



mission 3



mission 4

[voir le détail page 4](#)

ORIENTATION N°4 : Réduire les inégalités et répondre aux besoins des publics spécifiques

La réduction des inégalités sociales de santé est au cœur des enjeux de société et traverse l'ensemble des sujets d'organisation du système de santé. A ce titre, l'ensemble des **stratégies de prévention, d'accès aux soins, d'accompagnement** doivent être **adaptées en fonction de la situation de chaque personne**.



CHIFFRE CLÉ

En 2024, l'ARS Normandie a mobilisé :

9,2 M€

pour l'orientation n°4

Réduction des inégalités : zoom sur les projets réalisés



Le développement de la médiation en santé

La médiation en santé vise à améliorer **l'accès aux droits, à la prévention et aux soins** des personnes qui en sont éloignées.

■ **L'objectif** : développer la médiation en santé **auprès des gens du voyage** puis pour les **publics hébergés**.



En 2024, 4 nouveaux postes de médiateurs ont été financés



Mobilisation FIR :
422,4 K€



[en savoir plus ici](#)



Le soutien de l'interprétariat professionnel en santé

Le recours à l'interprétariat linguistique dans le domaine de la santé garantit, d'une part, **aux patients / usagers** les moyens de communication leur permettant de bénéficier d'un égal accès aux droits, à la prévention et aux soins de manière autonome et, d'autre part, **aux professionnels**, les moyens d'assurer une prise en charge respectueuse du droit à l'information, du consentement libre et éclairé du patient et du secret médical.

■ **L'objectif** : soutenir le développement de **l'interprétariat dans les établissements de santé**.



En 2024, les groupes hospitaliers du territoire ont bénéficié d'un financement spécifique et du soutien de deux associations ressources en la matière



Mobilisation FIR :
476 K€



[en savoir plus ici](#)





Le renforcement des Permanences d'accès aux soins (PASS)

Les Permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des unités hospitalières spécialisées dans **la prise en charge et l'accompagnement des personnes en situation de précarité**.

L'objectif : être en conformité avec le cahier des charges national, pour notamment permettre de faire face à l'augmentation des files actives, de **développer des permanences et des actions mobiles** et de développer **l'accès aux soins dentaires**.



En 2024, un appel à projets a été lancé pour la création d'une PASS de ville



Mobilisation FIR :
6 460,2 K€



[en savoir plus ici](#)



mission 1



mission 2



mission 3



mission 4

[voir le détail page 4](#)

ORIENTATION N°5 : Mettre en œuvre la feuille de route en matière d'attractivité des métiers

Les **métiers de la santé** et du soin sont soumis à des contraintes économiques, aux changements d'organisation, au vieillissement des patients ou encore aux changements de comportement de la population. Le Projet régional de santé 2023-2028 de l'ARS Normandie et la **feuille de route régionale de l'attractivité des métiers de la santé**, élaborée avec ses partenaires, prévoient des actions visant à améliorer la **qualité de vie et les conditions de travail**, fidéliser les professionnels et valoriser les métiers de la santé et du soin en Normandie. La thématique de l'attractivité passe également par le **développement de nouvelles pratiques** et de nouveaux métiers en santé, en misant sur le levier de la **formation**.



CHIFFRE CLÉ

En 2024, l'ARS Normandie a mobilisé :

7 M€

pour l'orientation n°5

Attractivité des métiers : zoom sur les projets réalisés



L'organisation de journées « Doc'dating », évènement à destination des soignants et des étudiants en santé

L'ARS Normandie, en partenariat avec de nombreux acteurs, a organisé la **première édition du « Doc'dating »** qui s'est tenue les 20 (à Rouen) et 27 juin (à Caen).

L'objectif : mettre en lien des **Médecins généralistes** en Normandie recherchant des collaborateurs, remplaçant ou successeurs, et des **internes en troisième année de médecine générale et jeunes médecins remplaçants**.



En 2024, les 2 journées Doc'dating organisées ont réuni au total plus de 100 Médecins et 30 internes



Mobilisation FIR :
10,3 K€



[en savoir plus ici](#)



mission 1



mission 2



mission 3



mission 4

[voir le détail page 4](#)



Adapter l'appareil de formation et développer les parcours professionnels

L'ARS Normandie a lancé :

- un appel à projets « **Qualité de vie des étudiants en santé** » pour accompagner les établissements ou structures accueillant des étudiants ou élèves stagiaires ou alternants à améliorer leur accueil et leur qualité de vie ;
- un appel à candidatures « **Contrat d'allocation d'études (CAE)** » pour accompagner les établissements de santé qui souhaitent fidéliser les étudiants inscrits en écoles ou instituts de formation en santé normands relevant de métiers en tension, en signant avec eux un Contrat d'allocation étude. L'étudiant qui s'engage dans la démarche perçoit **une allocation pour sa dernière année d'études**, en contrepartie d'un **engagement de 18 mois** au sein d'un établissement ou service médico-social normand.

■ **L'objectif** : attirer les étudiants ou élèves vers les filières de santé.



En 2024,



Mobilisation FIR :
243,9 K€



[en savoir plus ici](#)

- 6 projets ont été accompagnés pour améliorer la qualité de vie des étudiants (62,9 K€)
- 51 CAE ont fait l'objet d'un accompagnement financier (181 K€)



La qualité de vie et des conditions de travail

Pour améliorer le bien-être au travail des professionnels de santé, l'ARS Normandie a :

- publié un appel à projets « **Qualité de vie et des conditions de travail dans les ESMS** » pour favoriser le bien-être au travail des professionnels de santé ;
- poursuivi l'accompagnement des **Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail (CLACT)** qui jouent un rôle majeur pour les établissements de santé dans le développement d'une culture de prévention.

■ **L'objectif** : baisser la sinistralité et favoriser le **bien-être** au travail et ainsi **l'attractivité**.



En 2024,



Mobilisation FIR :
338,99 K€

- 9 projets ont été accompagnés (236,8 K€)
- 4 nouveaux CLAT ont été accompagnés (102,19 K€)



ORIENTATION N°6 : Déployer la feuille de route en matière de transition écologique

Le Projet régional de santé 2023-2028 a l'ambition, de soutenir de manière active le système de santé vers la **transition écologique**. Cela passe par l'accompagnement des acteurs de santé normands vers le renforcement des partenariats, en encourageant les **initiatives**, en assurant une meilleure **coordination** et en appuyant la **transformation de l'offre sanitaire et médico-sociale**.



CHIFFRE CLÉ

En 2024, l'ARS Normandie a mobilisé :

1 M€

pour l'orientation n°6

Transition écologique : zoom sur les projets réalisés



L'encouragement vers une démarche plus verte

Pour engager le système de santé normand dans la transition écologique, l'ARS Normandie a lancé :

- un appel à candidatures « **label green bloc** » pour contribuer au financement **d'achat de matériel, d'équipement** et également de **formation du personnel**, de temps soignant en lien avec la **prévention des expositions professionnelles au bloc** (fumées chirurgicales, halogénés, produits d'entretien) ;
- un appel à manifestation d'intérêts pour **démarrer ou renforcer la démarche** de transition énergétique des établissements sanitaires et médico-sociaux.

I L'objectif : accompagner les établissements dans leur transition écologique.



En 2024,



Mobilisation FIR :
508,9 K€

- 10 projets ont été accompagnés (316,9 K€)
[en savoir plus ici](#)
- 3 projets portés par 3 établissements publics
ont été retenus (192 K€)
[en savoir plus ici](#)



mission 1



mission 2



mission 3



mission 4

[voir le détail page 4](#)

ORIENTATION N°7 : Accompagner la transformation et la performance de l'offre sanitaire et médico-sociale

Accompagner la transformation et la performance de l'offre sanitaire et médico-sociale est un enjeu majeur pour répondre aux **besoins évolutifs de la population**. En 2024, ces investissements réalisés visent à renforcer la qualité des soins et l'efficacité des services au bénéfice des usagers.



CHIFFRE CLÉ

En 2024, l'ARS Normandie a mobilisé :

46 M€
pour l'orientation n°7

Performance de l'offre sanitaire et médico-sociale : zoom sur les projets réalisés



Le soutien de la transformation de l'offre sanitaire et médico-sociale

L'**objectif** : soutenir les établissements engagés dans une démarche contractuelle de **déploiement d'actions structurelles**.



Mobilisation FIR :

En 2024, le FIR a été mobilisé à hauteur de **32,5 M€** en complément des autres moyens financiers à disposition de l'ARS :

- **4,1 M€** pour soutenir l'investissement médico-social : restructuration de l'EHPAD de Vernon (27) et reconstruction des EHPAD du Centre hospitalier d'Austreberthe;
- **1,085 M€** pour accompagner la mise aux normes des établissements de santé ;
- **160 K€** pour accompagner le plan urgence ;
- **7,7 M€** pour accompagner la restructuration, transformation ;
- **19,4 M€** pour soutenir la performance financière des établissements de santé et assurer le maintien de l'offre ;
- **257,6 K€** pour renforcer la cybersécurité de 45 établissements de santé.



mission 1



mission 2



mission 3



mission 4

[voir le détail page 4](#)

Direction de la stratégie

 ars-normandie-strategie@ars.sante.fr

